

RETOUR SUR 2021
ANNÉE 4 DE LA MANDATURE



LE MOT DU PRÉSIDENT

En février 2021, les membres de notre Assemblée de la première voix ont renouvelé leur confiance pour 3 ans, tant à moi-même qu'aux Présidents de commission. Aussi, la dynamique entamée en 2018 afin d'« Ouvrir la Voie et d'Éclairer l'Action Publique » pourra se poursuivre et s'amplifier, forte des expériences acquises.

Cependant, l'année 2021, première de cette deuxième partie de mandature, a été plus que particulière, compte tenu des différents défis que nous avons eu à affronter. Cela nous a demandé de faire appel à ce que nous savons tous faire dans nos organisations, à savoir solliciter toutes nos formes d'intelligences individuelles et collectives afin de répondre aux enjeux qui se présentent à nous.

Malgré ce contexte, délicat et difficile, le CESER a su rester impliqué et engagé pour poursuivre et entamer les travaux de son ressort, permettant de nourrir la démocratie régionale.

Je ne citerai que quelques-uns de nos travaux, le tourisme durable, la contribution au projet de territoire de la CIVIS, le rapport sur les mutations socio-économiques et son focus sur les connectivités aériennes, maritimes et numériques, les avis sur les plans de relance en lien avec les Outre-mer. De même, la société civile organisée que nous sommes s'est également exprimée sur les saisines budgétaires du Conseil régional, la Nouvelle route du littoral, le SAR ou encore les sujets européens.



L'activité du CESER ne se résume pas à ses seules réponses aux saisines ou aux auto-saisines, elle se fait aussi par ses représentations extérieures. En effet, beaucoup de nos membres agissent dans nos représentations pour « faire CESER Hors les Murs » ; et ce sont ainsi quelques 1 500 heures de représentations qui ont été honorées en 2021, malgré le contexte sanitaire toujours perturbé.

Le CESER, c'est également une participation active aux instances que sont le H.C.C.P., le CRIES-R et l'Assemblée des CESER de France. De plus, certain(e)s d'entre nous ont eu la possibilité d'être auditionné par le Sénat, le CES européen, le CESE national ou à participer à des réunions ministérielles afin de présenter nos travaux ou participer

à des conférences, que cela soit avec le ministre du tourisme, la secrétaire d'État à la biodiversité ou encore le conseiller Outre-mer du Président de la République.

Être l'Assemblée représentative de la société civile organisée, c'est aussi agir au sein du Comité stratégique sur les accords de partenariats économiques (Cost A.P.E.), constitué du Préfet de La Réunion, de la Présidente du Conseil régional et du Président du CESER afin de faire avancer les causes de notre territoire réunionnais.

Pourtant de toutes les actions que le CESER a menées en 2021 et dont vous aurez à retrouver les détails plus avant, je ne souhaite retenir qu'une chose : notre détermination à confirmer et amplifier son rôle auprès du Conseil régional, mais aussi des différents pouvoirs publics locaux pour « Ouvrir la Voie, Éclairer la Décision et Participer à l'Action Publique ».

Enfin je souhaite, encore une fois, particulièrement saluer le fort engagement des membres du CESER et celui de l'équipe administrative, qui malgré « des vents contraires » ont assuré avec ténacité, la continuité de nos missions au service de notre collectivité régionale et au-delà, de notre territoire mais aussi de notre pays.

Le Président

DOMINIQUE VIENNE

SOMMAIRE



Vie du CESER

Élection de mi-mandat et renouvellement de la gouvernance

Dominique VIENNE, réélu Président du CESER présente sa feuille de route pour 2021-2023 . . . 6

Membres du bureau du CESER 7



Faire territoire

Le CESER de La Réunion, au niveau européen

Renégociation des A.P.E., l'importance de faire entendre la voix de La Réunion. 8



Une *Task force* Réunion / A.P.E., concerner les Réunionnais et influencer au niveau européen 8



Le Président du CESER intervient au niveau européen sur les atouts des RUP. 11

Le CESER au niveau national



Implication au CESER de France pour une véritable ambition française maritime . 10



Loi 3DS : *web-conference* avec M. Michel MAGRAS, ancien sénateur 10

La présence du CESER de La Réunion aux assises de la Mer 11

Devoir de suite du « Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer » 11

Le CESER au niveau régional

AMÉNAGEMENT ET TOURISME

Un nouveau SAR pour répondre aux besoins . .12

La nécessité d'une véritable mutation pour l'ensemble des grands chantiers structurants de La Réunion, dont celui de la N.R.L. 12

Projet de territoire de la CIVIS. 13

Concertation du plan de relance Tourisme . . .13



Tables rondes au salon I.F.T.M. top résa . .13

FINANCES ET ÉVALUATION

Assemblée générale du CRIES-R 14

Le H.C.C.P. : l'intelligence collective active au service de l'achat public responsable14

AVIS SUR LES FINANCES RÉGIONALES

Une décision modificative au regard de l'annonce d'un budget tardif 15

BACA 2020 du Conseil régional. 15



Faire société

Emploi et éducation

Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales.16

La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités16

Contribution du CESER au projet stratégique académique 2021-202517

Environnement et santé

L'usage raisonné et concerté des matériaux de construction sur notre île18



« Café du territoire » le CESER présente son rapport au T.C.O.18

Contribution sur le futur programme pluriannuel d'intervention du bassin exécuté par l'office de l'eau Réunion19

Avis sur le rapport sur la situation en matière de développement durable de la Région Réunion sur l'année 202019



Le CESER présent lors de la table ronde sur la stratégie nationale de la biodiversité 2030 20



La Commission ADER en visite chez Techni froid et Port Réunion 20

Égalité et citoyenneté

Rapport 2019 sur la situation en matière d'égalité femme/homme du Conseil régional 21



CESER & plus

Chiffres clefs. 22

Perspectives 2022 22

Ils ont siégé en 2021 22

Sigles et acronymes23



Élection de mi-mandat et renouvellement de la gouvernance

Dominique VIENNE, réélu Président du CESER, présente sa feuille de route pour 2021-2023

Le 17 février 2021, M. Dominique VIENNE est réélu à l'unanimité confirmant ainsi la confiance des membres pour poursuivre, pour les trois prochaines années, les grandes orientations engagées en 2018.

Avec l'ambition « d'ouvrir la voie et d'éclairer l'action publique » et faire du CESER, un « acteur du changement », le Président VIENNE a défini trois grandes orientations qui doivent guider les travaux des six Commissions de l'assemblée :

- **agir** pour relever les défis autour des grandes transitions ;
- **faire Territoire** collectivement pour une île plus forte ;
- **faire Société** pour révéler un « espace de vie commun » articulé autour de sept trajectoires : territoriale & démographique, économique, environnementale, éducative, alimentaire, citoyenne, sociale & du bonheur.

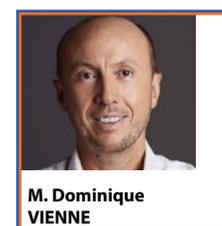
Pour les trois prochaines années, le Président Dominique VIENNE propose que le CESER de La Réunion inscrive quatre axes prioritaires : **Territoires, Environnement et Santé, Solidarité et Citoyenneté, Emploi et Jeunesse.**

L'assemblée du CESER a également élu six vice-président(e)s appelé(e)s à présider les Commissions, douze vice-président(e)s et cinq membres qui siègeront au Bureau aux côtés de la présidence (voir page suivante).



**Membres
du Bureau
du CESER**

Par ordre
alphabétique.



ÉLECTION
2021



Légende :





FAIRE TERRITOIRE(S)

Le CESER de La Réunion, au niveau européen

Renégociation des accords de partenariat économique (A.P.E.),
l'importance de faire entendre la voix de La Réunion.

Considérant un calendrier européen très actif et impactant directement notre territoire, nouveau programme opérationnel européen 2021-2027, renégociations des A.P.E. Afrique orientale et australe (A.F.O.A.), nouvelle stratégie des Régions *ultrapériphériques* (RUP) et dans l'optique de la publication à venir « Réunion, terre d'Europe 2040-2050 », le CESER s'est saisi tout particulièrement des sujets européens afin de faire entendre la voix de La Réunion au sein de l'Europe. Après avoir répondu à la saisine du Conseil régional par une note d'urgence sur la réouverture des négociations des accords de partenariat économique sur la zone A.F.O.A., il s'associe avec l'État en région et le Conseil régional pour constituer une *task force*¹.

En réponse à la saisine du Conseil régional du 9 avril 2021 et compte tenu de l'urgence et des



conséquences qu'auront les accords de partenariat économique sur le développement économique et social de notre territoire, le CESER de La Réunion produit une note d'urgence afin d'alerter le plus grand nombre sur la tenue de nouvelles négociations et discussions. Cette dernière a également pour vocation de faire part des interrogations et premières propositions du Conseil. Sans aller dans le détail technique, elle a pour objectif, dans le droit fil d'une citoyenneté positive, de permettre à tout un

chacun d'avoir du concernement sur ce dossier. Elle vient aussi en complément du travail mené par l'État et le Conseil régional, en étroite collaboration avec le CESER, pour porter des interrogations et éléments de discussion au sein de la *task force* réunionnaise. Une contribution plus complète tant politique que technique sera réalisée courant 2022.

1. Traduit de l'anglais par « force opérationnelle ».

CESER
HORS
LES
MURS



UNE TASK FORCE RÉUNION / A.P.E.

*Concerner les Réunionnais
et influencer au niveau
européen*

Au vu de l'importance du sujet pour notre territoire, le CESER préconise la constitution d'une *task force* composée de l'État, du Conseil régional et du CESER. Celle-ci a pour mission, d'une part de coordonner et de mutualiser les actions entreprises par les différentes composantes et d'autre part de faire entendre la voix de La Réunion auprès des institutions européennes. Dès juin 2021, l'État, la Région Réunion et le CESER s'accordent pour définir la mise en place d'une gouvernance partagée de cette *task force* Réunion / A.P.E.

Objectif : rendre plus opérationnel le déploiement de l'intervention réunionnaise auprès des instances européennes et porter d'une voix commune les intérêts de La Réunion dans le cadre des renégociations des accords de partenariat économique sur la zone A.F.O.A.

Les A.P.E., késako ?

Les Accords de partenariat économique (A.P.E.) sont des accords commerciaux régionaux asymétriques² conclus entre les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (A.C.P.) des régions concernées et l'Union européenne (U.E.) en vue de libéraliser la circulation des marchandises et des services, et d'éliminer les barrières tarifaires au profit des pays A.C.P. L'un des objectifs de ces accords est de permettre la création de zones de libres échanges régionaux (Z.L.E.R.) en accord avec les règles de l'O.M.C. À ce jour, 31 pays mettent en œuvre sept A.P.E. différents dans les pays et régions A.C.P. Parmi ceux-ci, cinq pays de l'Afrique orientale et australe (A.F.O.A.) sont impliqués dans la mise en œuvre d'un A.P.E. intérimaire signée en 2009 (Maurice, Madagascar, Seychelles, Zimbabwe et depuis peu les Comores). Les États membres de l'U.E. ont donné délégation à la Commission européenne pour effectuer des discussions et négociations concernant les accords commerciaux entre l'U.E. et d'autres pays ou groupements régionaux.

2. L'asymétrie consiste, dans ce cadre, à une ouverture des frontières européennes aux marchandises des pays concernés sans droits de douane, ni quotas. À l'inverse des droits de douane sont maintenus pour les marchandises européennes aux frontières de ces pays pour une durée déterminée.

L'A.P.E. intérimaire de l'A.F.O.A. (mentionné plus haut) qui impacte directement La Réunion, ne concerne que les marchandises et biens matériels. En 2019, ses signataires ont demandé à l'U.E. la réouverture de négociations afin de parvenir à un accord complet. L'objectif est d'établir un accord global qui les aidera à saisir les opportunités des chaînes de valeurs mondiales. Les négociations en vue d'un tel accord global ont commencé le 2 octobre 2019 à Maurice. L'issue des discussions / négociations devrait aboutir en 2022 à un A.P.E. complet dont la durée serait de 20 ans.



Les négociations en vue d'un tel accord global ont commencé le 2 octobre 2019 à Maurice. L'issue des discussions / négociations devrait aboutir en 2022 à un A.P.E. complet dont la durée serait de 20 ans.



CESER
HORS
LES
MURS



Le Président du CESER intervient au niveau européen sur les atouts des RUP



Le 14 décembre 2021, la section « union économique et monétaire et cohésion économique et sociale » du Comité économique et social européen (CESE) a souhaité auditionner les Présidents des CESER des RUP dans le cadre des travaux qu'elle mène sur « les atouts des RUP pour l'Union européenne ». M. Dominique VIENNE, Président du CESER de La Réunion, est intervenu pour affirmer que les RUP constituent des leviers stratégiques et peuvent devenir les véritables ambassadrices d'une diplomatie européenne environnementale.

Le CESER toujours attentif aux dispositifs européens

Le Conseil via sa Commission « territoire, Europe et coopération » a, comme chaque année, suivi de près les évolutions des dispositifs européens impactants La Réunion. Il a, ainsi, rendu plusieurs avis sur les rapports de mise en œuvre du programme Interreg V. océan Indien, sur le fonds européen de développement régional (FEDER), le fonds social européen (F.S.E.) et le programme de développement rural régional (P.D.R.R.) sous l'égide du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour l'année 2020. Il a également fourni son avis sur l'évaluation du programmes opérationnels européennes (P.O.E.) 2014-2020 et sur la préfiguration du P.O.E. 2021-2027.

Le CESER au niveau national

Implication au CESER de France pour une véritable ambition française maritime, inverser notre regard sur le monde.

Le CESER de La Réunion est investi dans le groupe de travail « France maritime » piloté par Dominique VIENNE, Président du CESER de La Réunion et vice-président délégué du bureau du CESER de France, en co-présidence avec Jean-Luc LEGER, Président du CESER de Normandie.

Pendant un peu plus d'un an, au sein de ce groupe de travail du CESER de France, ils ont piloté l'étude intitulée « L'océan et la mer, nouvel horizon pour la France et ses régions ». Cette dernière vise à proposer un nouveau regard sur une France maritime devenant une puissance maritime par un nouveau pacte océanique, notamment grâce à son étendue (près de 11 millions de km² de zone économique exclusive), sa diplomatie, sa défense, sa situation géopolitique, sa richesse économique et sociale, ses ressources ou encore par l'organisation territoriale et économique de ses régions.

Avec cette étude, l'ensemble des CESER appellent plus largement les acteurs publics, État central, État déconcentré et collectivités locales, à opérer une transition culturelle en oubliant certains paradigmes passés (hexagone versus outre-mer, le maritime versus les terres) et en considérant la puissance d'une « France augmentée », forte de

ses régions maritimes, dans un monde contemporain marqué par l'affirmation de grandes puissances. D'un point de vue politique, stratégique, économique et organisationnel, la France a connu son « pacte jacobin », son « pacte girondin », elle peut aujourd'hui s'ouvrir à un « pacte océanique ».



CESER
HORS
LES
MURS



Loi 3DS : web-conférence avec M. Michel MAGRAS, ancien sénateur

Mardi 25 mai 2021, M. Dominique VIENNE, Président du CESER et les membres du Conseil ont rencontré en visio-conférence M. MAGRAS, ancien sénateur de Saint-Barthélemy et Président de la Délégation sénatoriale aux Outre-mer de 2014 à 2020, lors d'une *web-conference* sur le projet de loi 4D, devenu loi 3DS. Le CESER s'est préoccupé et interrogé sur le projet de loi 4D lors de son élaboration. À ce titre, le Conseil a souhaité auditionner M. MAGRAS afin d'enrichir les futures réflexions/travaux qu'il pourrait mener dans le cadre d'une auto-saisine.



FAIRE
TERRITOIRE(S)





La présence du CESER de La Réunion aux Assises de la Mer

Dans la continuité de son investissement pour faire valoir la place de l'outre-mer dans la France maritime, le CESER de La Réunion, représenté par M^{me} Maryvonne QUENTEL, participe aux assises économie de la Mer les 14 & 15 septembre 2021.



M. VIENNE, représentant des Outre-mer au CESER de France.

Le 23 juin 2021, Dominique VIENNE, Président du CESER de La Réunion est élu vice-président délégué au CESER de France : une véritable opportunité pour les Territoires d'outre-mer de mieux faire porter leurs intérêts et une fierté pour La Réunion de pouvoir les rassembler autour de valeurs communes.

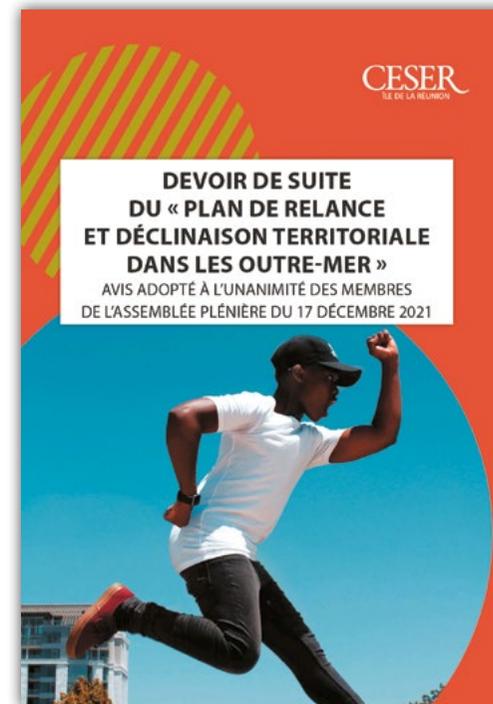
Devoir de suite du « Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer »

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) national a sollicité en 2021, pour la seconde fois, le CESER de La Réunion sur le plan de relance économique de la France de 2020-2022 (France relance) lancé par le Gouvernement et sa déclinaison territoriale dans les Outre-mer. La première contribution du CESER avait été articulée selon trois axes :

- Les finances des collectivités locales, les délais de paiements et l'impact sur les entreprises ;
- Les difficultés d'ingénierie ;
- Le champ normatif.

Depuis lors, le CESER a tenu à maintenir une veille sur la mise en place de ce plan dans notre territoire. Grâce à l'engagement et la disponibilité du sous-préfet à la relance, M. Gilbert MANCIET, le CESER de La Réunion a pu avoir une vision des retombées potentielles de « France relance » sur notre territoire. Il a tenu, notamment, à signaler qu'en marge de « France relance », le plan régional de l'Union européenne (*recovery assistance for cohesion and the territories of Europe union – React-UE³*) a été, lui aussi, déployé sur notre territoire.

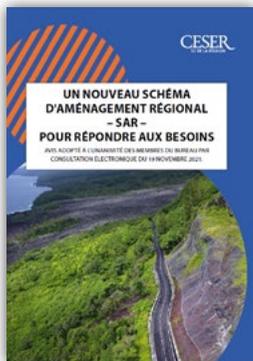
3. Traduit de l'anglais par « aide au redressement pour la cohésion et les territoires de l'Union européenne ».



Le CESER au niveau régional : AMÉNAGEMENT ET TOURISME

Un nouveau Schéma d'aménagement régional – SAR – pour répondre aux besoins

Dans le cadre de la saisine du Conseil régional du 9 novembre 2021, le CESER de La Réunion a pris acte de la décision d'une mise en révision du SAR. Pour le CESER de La Réunion, ce moment important de mise en révision du SAR démontre que les besoins de La Réunion demandent à ce que nous co-construisions, en cohérence, avec une coordination adaptée, renforcée par une contractualisation, à la fois pour chaque enjeu à décliner (déchets, transports et mobilités, eau, énergies, aménagement, habitat, etc.) et ce, avec tous les échelons du territoire. Il s'agit de se saisir de toutes les opportunités offertes par le cadre législatif et favoriser la cohérence et l'efficacité de la déclinaison opérationnelle d'un SAR renouvelé au service d'une stratégie offensive de territoire. Afin d'engager cette évolution, le CESER propose que le nouveau SAR réponde à quatre nécessités essentielles pour lui : **co-construction, cohérence, coordination et contractualisation.**



La nécessité d'une véritable mutation pour l'ensemble des grands chantiers structurants de La Réunion, dont celui de la Nouvelle route du littoral (N.R.L.)

Saisi par courrier daté du 14 octobre 2021 par la Présidente du Conseil régional sur le rapport relatif au chantier de la N.R.L., le CESER rend son avis adopté par voie de consultation électronique le 26 octobre 2021. Après avoir souligné la volonté de transparence du Conseil régional sur un chantier dont l'envergure engage son endettement et ses marges de manœuvre pour les dix prochaines années, le CESER prend acte que dans la conclusion de son rapport, la Présidente du Conseil régional indique qu'en l'état actuel, aucune solution n'est arrêtée et « aucune ne s'impose à l'évidence ». Aussi, le projet de N.R.L. étant né dans sa nécessité de sécurisation publique, dans ses choix techniques et dans ses maquettes financières avant le transfert de compétences, de fait, le CESER pense qu'il faut questionner l'intention commune des parties entre l'État et la collectivité régionale quant au partage des risques techniques et financiers. Il souhaite apporter un éclairage sur la gouvernance territoriale nécessaire pour un aménagement durable du territoire, insister sur l'acceptabilité sociétale à trouver pour une planification des grands travaux adaptée aux réalités financières, humaines et environnementales du territoire.

Dans cet avis, il suggère, s'agissant des options proposées pour l'achèvement du chantier de la Nouvelle route du littoral mais également pour tout chantier structurant à venir, une méthodologie :

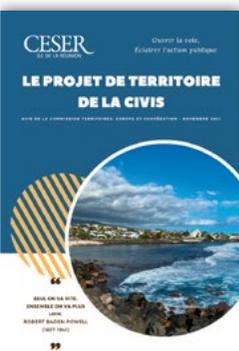
- **Recourir à une gouvernance territoriale adaptée aux enjeux ;**
- **S'assurer de l'acceptabilité sociale du projet grâce à un processus de co-construction et une évaluation socio-économique ;**
- **Planifier l'aménagement durable du territoire et construire un horizon commun, lisible et profitable au plus grand nombre.**

Sans une refonte des pratiques de gouvernance, de planification, de concertation des parties prenantes, aucune transition ne pourra véritablement s'opérer, dans les délais nécessaires. Le CESER rappelle la nécessité de disposer d'un budget de convergence et d'un budget de droit commun afin de différencier l'endettement qui relève d'investissements d'égalité réelle et celui relevant du droit commun lié aux besoins du territoire.



FAIRE TERRITOIRE(S)





Projet de territoire de la CIVIS

À la suite de la saisine de la CIVIS du 7 octobre 2021 sur son projet de territoire, le CESER de La Réunion salue l'ensemble du travail engagé par cette dernière sur ce projet et souligne également la démarche de consultation du

CESER par une E.P.C.I. Pour rendre pérenne cette collaboration, il sera vital de nourrir les liens entre les Conseils de développement intercommunaux et régionaux, et de nourrir la gouvernance et la planification du développement intracommunautaire par le biais de la C.T.A.P. notamment.

Le Conseil préconise de bâtir des relations consultatives et institutionnelles au nom de la concertation. Il réaffirme également que les conditions de réussite d'un projet de territoire s'organisent autour du triptyque suivant :

- Un projet de territoire répondant aux enjeux de mutation dont il faut renforcer l'appropriation sociétale (CoDev et évaluation continue);
- Un document de planification cohérent pour le Grand Sud mais qui doit trouver sa place dans la planification stratégique régionale;
- Nourrir le projet par le développement de nouvelles compétences, des administratifs et des élus ; des citoyens avec la coopérative régionale de la démocratie participative.

Ce triptyque pourrait être une nouvelle manière réunionnaise pour faire territoire(s) et faire société.

Concertation du plan de relance Tourisme, envisager le tourisme durable français au regard « des routes de la biodiversité » ultramarines

Le CESER a été sollicité le 6 août 2021 par la Direction générale des Outre-mer, afin d'apporter une réponse à un questionnaire concernant un volet tourisme pour le plan de relance dans les Outre-mer. Le Conseil a fait le choix d'apporter sa réponse via la contribution « Le tourisme durable, levier d'une rente de qualité territoriale » qui pose une stratégie et une méthode.

À travers cette contribution, le Conseil entend proposer comme préconisations phares, celles d'un tourisme durable fondé sur une diversité biologique et des aménités hors du commun ou encore d'élaborer une feuille de route régionale dédiée, pilotée par une gouvernance partagée. Des actions concrètes suggérées s'appuient sur les axes stratégiques suivants :

- Élever les compétences et favoriser l'acculturation collective sur les richesses immatérielles du territoire / envisager un tourisme durable réunionnais sur le modèle du *slow tourism*,
- Responsabiliser les acteurs / les usagers pour passer d'un « tourisme expérientiel » à un « tourisme transformationnel »,
- Coopérer et renforcer les synergies par la mise en œuvre d'une gouvernance renforcée par le dialogue structuré territorial,
- Agir en conscience et mettre en place des cartes d'accès au Parc national de La Réunion, à la Réserve naturelle marine, proposer une tarification symbolique.



CESER
HORS
LES
MURS



*Tables rondes
au salon I.F.T.M.
top résa.*

Dans la continuité de cette contribution, M. Marcelino BUREL, Président de la Commission « économie, emploi et innovation » (E.E.I.) au CESER, intervient le 6 octobre 2021 à l'occasion de la concertation auprès des acteurs du tourisme ultramarin. Le Ministère de l'Outre-mer a sollicité le CESER pour échanger et présenter sa contribution lors d'une des tables rondes se tenant au salon I.F.T.M. top résa.

M. BUREL s'est exprimé sur l'axe 2 : « Valorisation des patrimoines naturels et culturels ». L'opportunité pour la Commission de proposer d'envisager le tourisme durable ultramarin pour notamment protéger et régénérer les routes de la biodiversité.

FAIRE
TERRITOIRE(S)



Le CESER au niveau régional : FINANCES ET ÉVALUATION

Activités CRIES-R

Janvier 2021 : assemblée générale du CRIES-R

Le Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion (CRIES-R) s'est réuni en assemblée générale le 26 janvier 2021 en présence de M. Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion et M. Bernard PICARDO, vice-président du Conseil régional. Lors de cette séance, les points suivants ont été abordés :

- le rappel du rôle, des missions et des groupes de travail du CRIES-R ;
- le programme de travail des observatoires et services d'études ;
- les travaux de l'Insee et les contributions du CESER consécutifs à la crise sanitaire ;
- les indicateurs au service du pilotage de l'action publique.

M. Dominique VIENNE, Président du CRIES-R et du CESER de La Réunion a rappelé les missions du comité et présenté à l'assemblée générale la nouvelle feuille de route. Après une présentation succincte des productions 2020, le CRIES-R a établi son programme de travail 2021 et a constitué trois groupes de travail en vue de poursuivre la concertation au sein des axes exposés :

- un groupe de travail sur **l'observatoire social** ;
- un groupe de travail sur les **indicateurs territoriaux de développement durable** (à l'initiative de la DEAL / Insee) ;
- un groupe de travail sur les **indicateurs du contrat de convergence et de transformation** à l'initiative de M. Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion.



Avril 2021 : web-conference du CRIES-R « Niveau de vie et pauvreté à La Réunion – Où en est-on ? »

Jeudi 1^{er} avril 2021, le CRIES-R, piloté par le CESER et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), présente les « niveaux de vie et pauvreté à La Réunion – Où en est-on ? » via une web-conférence à destination des acteurs du territoire intéressés par cette

problématique. Lors de cet événement en ligne, l'Insee présente ses études récentes sur la thématique consommation, niveau de vie et pauvreté. Le CESER, par la voix de Marcelino BUREL, fait le point sur la partie concernant le pouvoir d'achat du rapport « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : informer, bâtir et transmettre ». Le CESE intervient pour exposer l'étude intitulée « Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer : fractures et opportunités ».

Le H.C.C.P. : l'intelligence collective active au service de l'achat public responsable

En 2021, le Haut conseil à la commande publique (H.C.C.P.), présidé par le Président du CESER, Dominique VIENNE, a poursuivi sa dynamique d'intelligence collective pour pérenniser une commande publique responsable et durable, vecteur de développement socio-économique local. Le H.C.C.P. a notamment clôturé l'année par la signature d'une charte avec la CINOR, la CIVIS et la remise des premiers trophées réunionnais de l'achat responsable.

FAIRE
TERRITOIRE(S)



Le CESER au niveau régional : AVIS SUR LES FINANCES RÉGIONALES

BACA 2020 du Conseil régional

Le CESER, saisi par la Présidente du Conseil régional de La Réunion le 19 juillet 2021, a rendu son avis sur le bilan d'activités et le compte administratif (BACA) pour l'exercice 2020 du Conseil régional. Il a pris acte que ces documents relevaient d'une mandature différente de celle actuelle et a rappelé, qu'au regard de la réglementation mise en œuvre en phase d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19, le CESER n'avait pas été saisi pour avis sur ces documents en 2020 pour l'exercice 2019.

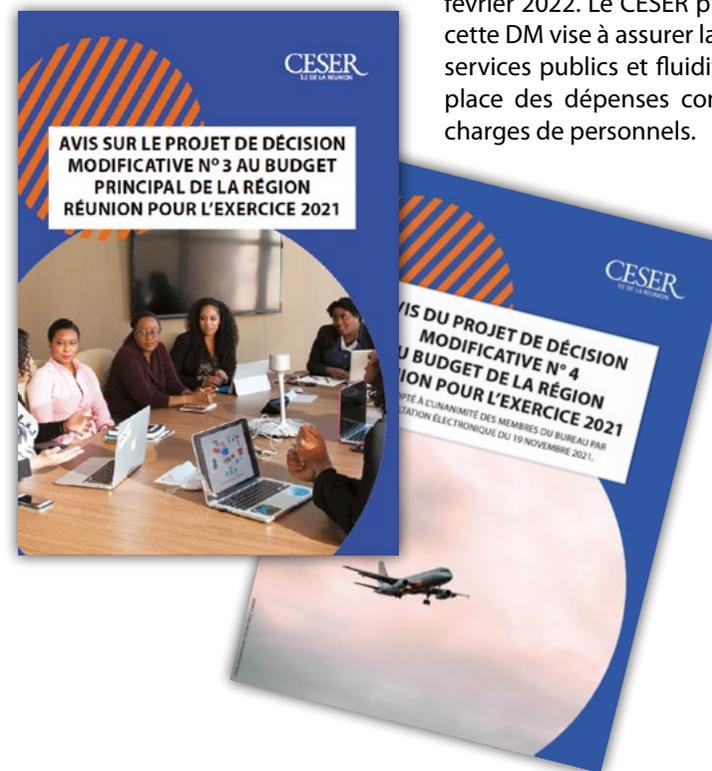
Le Président du CESER a précisé, dans cet avis, sa volonté d'enclencher une nouvelle dynamique et de renouveler la relation entre les deux Conseils par la signature de la « Chartre de participation citoyenne réunionnaise ». Le CESER a noté que l'exercice du budget 2020, au regard du budget primitif, a été profondément impacté par la crise sanitaire, entraînant une modification profonde de l'exécution. Il a relevé que la diminution des recettes est essentiellement liée à deux facteurs : la perte des recettes de fiscalités directes et indirectes du fait de la pandémie et du confinement, ainsi que la suspension du volet 2020 du Pacte.

S'agissant des dépenses réelles d'investissement, il a constaté que deux lignes sont particulièrement impactées à la baisse, « formation professionnelle et apprentissage » et « transports ». Enfin, le Conseil a salué la volonté particulièrement forte de la Collectivité de faciliter l'expression de la démocratie permanente.



Une décision modificative dans le contexte du budget tardif 2022

Par courrier daté du 9 novembre 2021, le CESER de La Réunion a été saisi pour avis par la Présidente du Conseil régional de La Réunion sur le projet de décision modificative (D.M.) 4 relative à l'exercice du budget 2021. Le CESER prend acte qu'elle est une D.M. d'anticipation en fonctionnement, et ce, compte tenu que l'adoption du budget primitif (B.P.) 2022 serait tardive et surviendrait en février 2022. Le CESER prend note que cette DM vise à assurer la continuité de services publics et fluidifier la mise en place des dépenses contraintes, hors charges de personnels.



FAIRE TERRITOIRE(S)





Emploi et éducation

Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales

Le CESER publie en novembre 2021 le rapport sur les « Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales ». Ce troisième volet s'inscrit dans une démarche globale en lien avec la saisine du Conseil régional, en date du 27 septembre 2019, afin de mener une étude élargie sur l'économie réunionnaise.

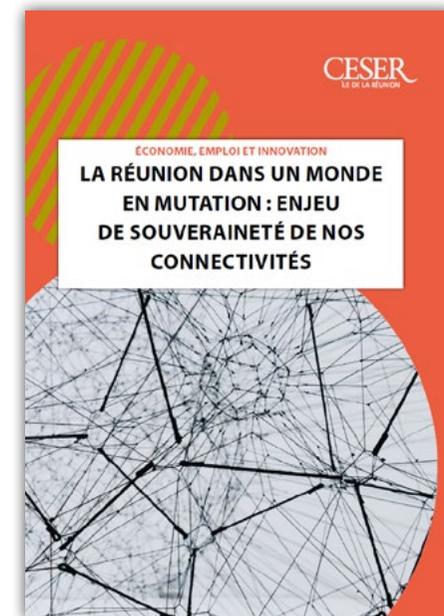
Dans ce rapport, le CESER insiste sur le fait que la capacité d'affronter les mutations socio-économiques et de mesurer les enjeux et les équilibres, à leurs justes valeurs, repose éminemment sur la capacité du territoire à s'organiser pour le faire. L'affirmation du territoire local et la reconnaissance de son importance dans la conduite des politiques de développement demandent la mise en place et la coordination, entre elles, d'instances pour anticiper, acculturer et agir. Objectif : construire les priori-



tés de réponses territoriales face aux mutations tant exogènes qu'endogènes. L'analyse par trajectoires réalisée à travers cette contribution vient rappeler et souligner les enjeux identifiés pour La Réunion avec leur graduation sur une échelle de la participation selon les trois axes d'entrée que sont : les citoyens, les entreprises, le territoire et les leviers sur lesquels les acteurs locaux sont en mesure d'agir. Si le CESER reconnaît que les composantes de cette organisation territoriale existent globalement à La Réunion, il relève néanmoins qu'une mise en dynamique de celles-ci est encore à réaliser afin d'instaurer une véritable combinaison gagnante pour le territoire. Dès lors et dans la droite ligne avec la présente contribution, il se propose notamment de décliner l'organisation de la gouvernance territoriale et la mobilisation des acteurs.

La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités

Dans son rapport sur les mutations socio-économiques, le CESER de La Réunion définit qu'il est primordial de structurer une chaîne de valeur selon trois moments clés : l'anticipation, l'acculturation des acteurs publics et privés ainsi que la gestion des projets. Le territoire doit pouvoir se doter d'un comité des mutations composé de la C.T.A.P., du CRIES-R et de l'observatoire des mutations, outil à créer. Avec une approche locale de la mondialisation et de ses effets, la contribution « La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités » a pour objet de se demander s'il existe une convergence et une cohérence entre les différents niveaux de souveraineté européenne, française et régionale, et ce en matière de connectivités, au sein de l'espace indo-pacifique. Le CESER recommande sur les enjeux et éléments de ces



souverainetés, notamment :

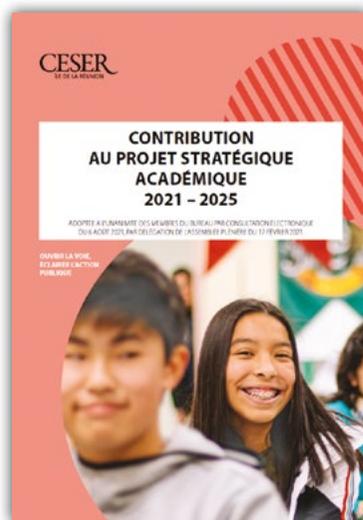
- que l'Union européenne puisse s'affirmer comme puissance géostratégique stabilisatrice dans la zone indopacifique ;
- que nos connectivités doivent permettre à La Réunion de se connecter aux nouveaux centres du monde de l'hémisphère sud, tel que Dubaï ;
- que la connectivité de la connaissance revienne à changer de paradigme sur la création et le partage des richesses.

Dans cette contribution, le CESER étudie, plus particulièrement, chaque connectivité (aérienne, maritime et numérique) sous le prisme de la chaîne de valeurs à structurer. Cette dernière a été déterminée par le CESER comme facteur primordial pour faire face aux enjeux de mutations socio-économiques, avant de poser les bénéfices attendus de la souveraineté de chaque connectivité. Après diagnostic, il définit les bénéfices attendus suivants :

- une vision intégrée et prospective de la Nation,
- une déclinaison stratégique cohérente et coordonnée,
- une appropriation élargie des mises en œuvre.

« La conduite des signes de mutations appliquée aux connectivités à La Réunion, c'est se poser la question des enjeux de résilience et de souveraineté, et ramener dans le champs du débat public les sujets d'attractivité, de compétitivité, de pouvoir d'achat et de mobilités liés aux connectivités. »

Président de Commission E.E.I. du CESER
M. Marcelino BUREL



Contribution du CESER au projet stratégique académique 2021-2025

Le 9 juillet 2021, la Rectrice de l'Académie de La Réunion, M^{me} Chantal MANÈS-BONNISSEAU, a rencontré la Commission « formation, éducation, recherche » (FER) du CESER de La Réunion, dans le cadre de la valorisation du rapport « Faire de La Réunion du Millénium un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif ». Lors de cette réunion, la Rectrice a remis, pour consultation, au Président du CESER, M. Dominique VIENNE, le Projet stratégique académique 2021-2025. C'est dans un esprit de co-construction que le CESER de La Réunion a apporté sa contribution au projet stratégique académique 2021-2025. Celle-ci a constitué les prémices d'une relation qui a vocation à s'inscrire dans le temps long, entre le Rectorat et le CESER, au service des Réunionnais.

Devoir de suite à la contribution « Faire de La Réunion du millénium un territoire de défi éducatif »

Une démarche innovante pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Dans le cadre de sa mission de «contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques régionales » (loi NOTRe du 5 août 2015), le CESER innove en développant un « devoir de suite » au plus près des personnes décisionnaires, qui peuvent impulser un changement dans les politiques publiques. Ainsi, fin 2021, la Commission FER, élargie aux membres de la Commission « qualité de vie, culture et solidarité » (Q.C.S.) ont reçu, a posteriori de la contribution « Faire de La Réunion un territoire de défi éducatif », successivement trois personnalités décisionnaires — le directeur de la Caf, la rectrice et le directeur Éducation du Département — pour partager les convergences et de possibles mis en situation des recommandations du rapport ; pour mettre en exergue des pistes d'améliorations et de nouvelles recommandations. Cette démarche de « devoir de suite » a fait l'objet d'un document retranscrivant ces échanges.



FAIRE SOCIÉTÉ



Environnement et santé

L'usage raisonné et concerté des matériaux de construction sur notre île

Le CESER s'est interrogé sur « comment, à travers une vision prospective et transversale, assurer une gestion raisonnée et concertée des matériaux de construction à La Réunion, au regard des besoins, des ressources et des ambitions en terme économique, social et environnemental? ». Il entend dans ce rapport publié en janvier 2021 dresser un état des lieux global et éclairer quelques pistes d'actions pour un avenir plus soutenable. Ce rapport va au-delà de la seule question de la quantité de matériaux disponibles à La Réunion. Il pose la question plus globale de la stratégie d'aménagement et des politiques publiques à mener, à travers les matériaux de construction, afin de proposer un projet de territoire incluant de nouveaux modes d'habitat et de déplacement, en cohérence avec la société réunionnaise de demain, les schémas programmatiques et la trajectoire outre-mer 5.0.



« Face aux enjeux auxquels La Réunion est confrontée, le CESER a souhaité s'interroger sur la gestion des matériaux sur notre île et posé une réflexion transversale et prospective en prenant une certaine distance. Il s'agit, ici, de dresser un état des lieux dans une perspective globale et de long terme pour éclairer quelques pistes d'actions plus résilientes en vue d'un avenir plus soutenable .»

Président de la Commission « aménagement durable de l'espace régional » (ADER),
M. Éric MARGUERITE.



« Café du territoire » le CESER
présente son rapport au T.C.O.

Mercredi 14 avril 2021, lors d'un « Café du territoire », MM. Dominique VIENNE, Président du CESER et Éric MARGUERITE, Président de la Commission ADER, présentent le rapport sur les matériaux aux élus communautaires, à l'invitation du président du Territoire de la côte Ouest (T.C.O.) M. Emmanuel SÉRAPHIN. Cet E.P.C.I., particulièrement intéressé par ce sujet, a sollicité le CESER pour avoir une présentation plus exhaustive. Avec la participation de la F.R.B.T.P., l'UNICEM, l'ADIR, la CAPEB et le Laboratoire Piment, ce moment a permis, outre l'explication des propositions du CESER, d'échanger et de pousser, avec l'ensemble des acteurs présents, les réflexions à moyen ou long termes sur l'uti-



lisation et le développement des matériaux recyclés dans l'île ; la création de nouvelles filières dans la mise en œuvre de nouveaux matériaux, biosourcés par exemple.

FAIRE
SOCIÉTÉ



Contribution sur le futur programme pluriannuel d'intervention du bassin exécuté par l'Office de l'eau Réunion

Le CESER, sollicité le 26 novembre 2020, par l'Office de l'eau Réunion, sur une consultation écrite concernant son futur programme pluriannuel d'intervention de bassin, publie une contribution en janvier 2021 pour répondre à cette sollicitation. Après avoir rappelé de s'appuyer sur les recommandations formulées dans son précédent rapport « Mieux connaître et mieux gérer l'eau à La Réunion » qui s'articulent autour de trois axes :

- mieux gérer la ressource en eau ;
- maintenir la diversité institutionnelle des moyens pour la gestion de l'eau ;
- mettre en place un nouvel indicateur de gestion, le *non-revenue water*⁴.

Le CESER a souhaité accentuer son propos sur l'importance de réduire et d'optimiser l'utilisation de l'eau à La Réunion dans une perspective de résilience à long terme. Au même titre que l'on parle de sobriété énergétique, il insiste sur la nécessité de sensibiliser l'ensemble des consommateurs sur la sobriété d'utilisation de l'eau.



Avis sur le rapport sur la situation en matière de développement durable de la Région Réunion sur l'année 2020

Dans le cadre de la saisine du Conseil régional concernant son rapport sur la situation en matière de développement durable en 2020, et au regard du contexte de crise sanitaire et des enjeux qui en découlent, le CESER a partagé, dans son avis de juillet 2021, la nécessité d'un changement de paradigme dans lequel le Conseil régional a un rôle central. Il a également partagé la conclusion du Conseil régional sur le besoin de mieux concilier l'ensemble des cinq finalités notamment le développement personnel, culturel et solidaire de La Réunion, la préservation de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et la consommation responsable. Il a noté les effets plutôt positifs sur la cohésion sociale et l'épanouissement de tous les êtres humains. Il a constaté les effets moins marqués ou négatifs notamment sur les modes de production et de consommation responsables.

Concernant la politique régionale pour la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité, des ressources et milieux, le CESER a remarqué les effets neutres des actions réalisées. Il a salué les initiatives prises en la matière, comme la création de l'Agence régionale de la biodiversité. Enfin, le CESER a souligné la fragilité des actions et mesures à entreprendre au vu des répercussions qu'elles peuvent engendrer notamment sur l'émission de gaz à effet de serre (G.E.S.). Sur le cadre méthodologique, le CESER a salué l'identification des actions régionales au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD).

Le CESER a regretté le manque d'indicateurs de réalisation dans ce rapport et a invité le Conseil régional à s'appuyer sur son rapport « Indicat'ter ».



FAIRE SOCIÉTÉ



4. Traduit de l'anglais par « l'eau n'est pas génératrice de revenus ».



Le CESER présent lors de la table ronde sur la stratégie nationale de la biodiversité 2030

En avril 2021, M. Dominique VIENNE, Président du CESER, a participé à la table ronde de concertation pour structurer une contribution du territoire de La Réunion en vue de définir la future stratégie nationale de la biodiversité (S.N.B.) en présence notamment de M^{me} Bérangère ABBA, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée de la biodiversité. Lors de cette table ronde, le Président du CESER insiste notamment sur l'importance de la gouvernance et de la mobilisation citoyenne en lien avec la contribution « Territoire à citoyenneté positive ».



La Commission ADER en visite chez Techni froid et Port Réunion

Le vendredi 19 février 2021, la Commission ADER du CESER de La Réunion, présidée par M. Éric MARGUERITE était en visite dans l'Ouest. L'entreprise Techni froid et Port Réunion ont ouvert leurs portes le temps d'une journée pour faire découvrir aux membres de la Commission leurs activités.

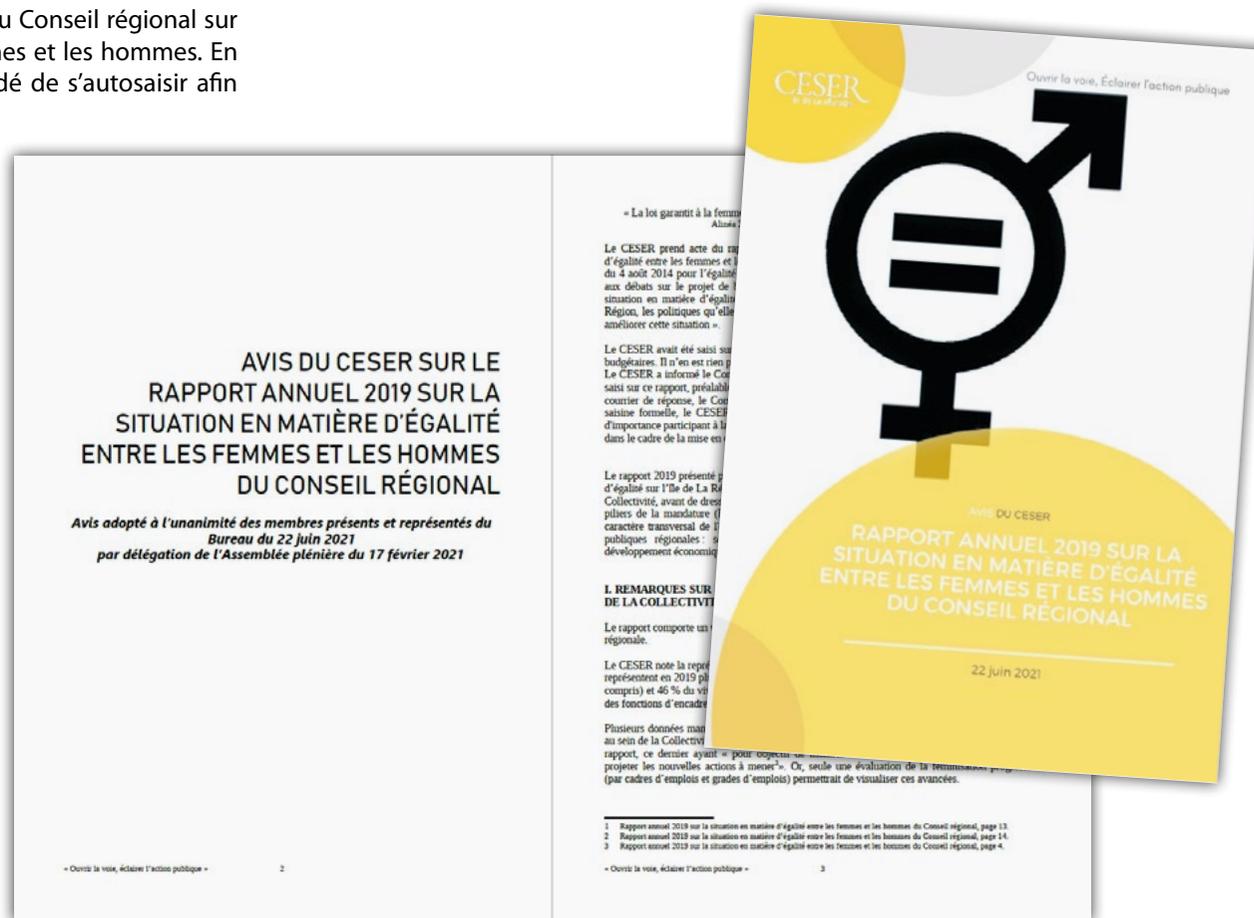
Après les visites de terrain de chacune des organisations, les membres ont pu échanger avec les dirigeants et leurs équipes. M. Gérard LLURENS, Directeur de Techni froid a présenté son entreprise de climatisation à partir du photovoltaïque. Puis, M. Éric LEGRIGEOIS, Directeur général – Président du Directoire de Port Réunion, accompagné notamment par M^{me} Priscille LABARRERE, responsable de l'environnement et de l'aménagement, a présenté le projet stratégique 14-18. L'occasion pour la Commission de questionner au plus proche du terrain les enjeux soulevés par la programmation pluriannuelle de l'énergie!



Égalité et citoyenneté

Rapport annuel 2019 sur la situation en matière d'égalité femme/homme du Conseil régional

Le CESER prend acte du rapport annuel 2019 du Conseil régional sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En l'absence de saisine formelle, le conseil a décidé de s'autosaisir afin de remettre un avis sur ce document d'importance participant à la diffusion de la culture de l'égalité au sein de la Collectivité régionale et dans le cadre de la mise en œuvre de ses politiques et interventions. Pour rappel, la loi cadre n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que « *préalablement aux débats sur le projet de budget, le président du Conseil régional présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la Région, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation* ».



FAIRE SOCIÉTÉ





CESER & PLUS

Chiffres clefs 2021



101 représentations extérieures



59 auditions



22 productions



9 instances de coordination et d'harmonisation



7 bureaux



3 assemblées plénières

Perspectives

Les commissions et instances du CESER travaillent sur différents dossiers en perspective, dont en particulier :

Commission « économie, emploi et innovation »

— Quelles combinaisons gagnantes en matière d'économie pour une meilleure dynamique territoriale ?

Commission « qualité de la vie, culture et solidarité »

— La territorialisation des politiques de santé.

Commission « formation, éducation et recherche »

— L'orientation professionnelle au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socio-économiques du territoire.

Commission « aménagement durable de l'espace régional »

— Habitat et aménagement du territoire, un enjeu de société et de développement durable pour La Réunion.

Commission « territoire, Europe et coopération »

— Réunion, Terre d'Europe 2040-2050.

Commission « finances et évaluation de l'action publique »

— L'évaluation socio-économique (E.S.E.) des politiques publiques.

Ils ont siégé en 2021

Par ordre alphabétique.

M. Philippe ARNAUD	M ^{me} Céline LUCILLY
M. Hugues ATCHY	M. Karl MAILLOT
M. Dominique AUDOIN	M. Alix MARDÉ
M ^{me} Shenaz BAGOT	M. Éric MARGUERITE
M ^{me} Jasmine BÉTON-MATAUT	M ^{me} Sandra MENUUEL
M. Christophe BEYRONNEAU	M. Frédéric MIRANVILLE
M. Jacques BHUGON	M. Jean-Raymond MONDON
M. Marcel BOLON	M. Rodolphe MONNERIE
M. Marcelino BUREL	M. Stéphane NICAISE
M. Ary-Claude CARO	M. Pierrick OLLIVIER
M ^{me} Monique CAUMES	M ^{me} Aude PALANT-VERGOZ
M ^{me} Pascale CHABANET	M ^{me} Cendrine PEIGNON
M. Érick CHAVRIACOUTY	M. Alain PUELLE
M. Denis CHIDAINE	M ^{me} Maryvonne QUENTEL
M ^{me} Nicole CHON-NAM	M ^{me} Corine RAMOUNE
M ^{me} Karine DEFROMONT	M. Cyrille RICKMOUNIE
M. Loïc DÉSIÉE	M. Jean-Pierre RIVIÈRE
M ^{me} Sylviane DIJOUX	M. Guillaume SELLIER
M. Philippe DOKI-THONON	M. Patrick SERVEAUX
M ^{me} Patricia DOXIVILLE	M ^{me} Marie-Rose SÉVERIN
M ^{me} Catherine FRÉCAUT	M. Joël SORRES
M. Haroun GANY	M. Laurent TURPIN
M ^{me} Chantal GRÉGOIRE	M. Dominique VIENNE
M. Fabrice HANNI	M. Frédéric VIENNE
M ^{me} Louise HOARAU	M. Yves ZOOGONES
M. Jérôme ISAUTIER	
M ^{me} Gina LAYEMAR	
M. Jean-Marie LE BOURVELLEC	
M ^{me} Sylvie LE MAIRE	
M. Jean-François LEBIHAN	

Sigles et acronymes

Par ordre alphabétique.

A.C.P. : Afrique, Caraïbes, Pacifique.	FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural.
A.P.E. : accords de partenariat économique.	FEDER : fonds européen de développement régional.
ADER : aménagement durable de l'espace régional (commission du CESER).	FER : formation, éducation, recherche (commission du CESER).
ADIR : Association pour le développement industriel de La Réunion.	FEV : finances et évaluation de l'action publique (commission du CESER).
AF.O.A. : Afrique orientale et australe.	H.C.C.P. : Haut conseil à la commande publique.
B.P. : budget primitif.	I.F.T.M. top résa : institut français des technologies multimédia du groupe Reed exhibitions.
BACA : bilan d'activité et compte administratif.	Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.
C.T.A.P. : conférence territoriale de l'action publique.	N.R.L. : Nouvelle route du littoral.
Caf : Caisse d'allocations familiales.	NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la République (loi).
CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.	O.D.D. : objectifs du développement durable.
CES : Conseil économique, social (Europe).	O.M.C. : Organisation mondiale du commerce.
CESE : Conseil économique, social et environnemental (France).	P.D.R.R. : programme de développement rural régional.
CESER : Conseil économique, social et environnemental régional.	P.O.E. : programmes opérationnels européennes.
CINOR : Communauté intercommunale du Nord de La Réunion.	Q.C.S. : qualité de vie, culture et solidarité (commission du CESER).
CIVIS : Communauté intercommunale des Villes solidaires.	RUP : Région <i>ultrapériphérique</i> .
CoDev : Conseil de développement.	S.N.B. : stratégie nationale de la biodiversité.
CRIES-R : Comité régional de l'information économique et statistique de La Réunion.	SAR : schéma d'aménagement régional.
D.M. : décision modificative.	T.C.O. : Territoire de la côte Ouest.
DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (outre-mer français).	TEC : territoire, Europe et coopération (commission du CESER).
E.E.I. : économie, emploi et innovation (commission du CESER).	U.E. : Union européenne.
E.P.C.I. : Établissement publique de coopération intercommunale.	UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction.
F.R.B.T.P. : Fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics.	Z.L.E.R. : zones de libres échanges régionaux.
F.S.E. : fonds social européen.	

Directeur de la publication :
Dominique VIENNE.

Rédacteur, correcteur, graphiste :
CESER Réunion, avril 2022, version 1.0.

Imprimeur : Design système.

Photographes et / ou Illustrateurs
CESER Réunion : p. 6, 7, 10, 14 et 20 ;
Frédéric BUER (p. 1, 9 et 22) ;
Design système : p. 3 et 9 ;
Assise de la Mer : p. 10 ;
T.C.O. : p. 18 ;
Société d'études ornithologiques
de La Réunion : Fabien JAN (p. 20).



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

73, boulevard du Chaudron
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



ceser-reunion.fr



**S'abonner à « L'actu. du CESER »,
la lettre d'information mensuelle pour suivre
toutes les actualités.**



Facebook LinkedIn Youtube



OUVRIR LA VOIE,
ÉCLAIRER LA DÉCISION,
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE